Date de mise en ligne : 21 mars 2025

Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 22 00043 M03** du 19 MARS 2025
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) 50 ROUTE DE LA REINE
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

En vue de la réalisation :

Sur un terrain sis 47 RUE GUYNEMER
Cadastrés AE613, AE716, AE622, AE612, AE623, AE611, AE715

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

Madame Le Maire
Conseillère Départementale

MAIRIE DE VILLENEUVE-ST-GEORGES - DAUP - (Y.-de-M.)

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 22 00043 M03** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,